

Hauts-de-France, Aisne
Tergnier
Fargniers

Ancien village de Fargniers

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02010857

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine de la Reconstruction

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : village, ville

Parties constituantes non étudiées : jardin public

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

D'après le Pouillé de l'ancien diocèse de Noyon (1905), Fargny (Fargniers) dépendait de la paroisse de Vouël jusqu'en 1687. Le village compte 70 familles en 1741.

Fargniers apparaît sur la carte de Cassini, sur la route de grandes communications reliant Chauny à La Fère. La carte figure un prieuré et un moulin, au bord d'un étang de retenue, sur le Rieu, qui se jette dans l'Oise au sud à proximité de Condren et surtout le canal de Crozat, reliant Chauny à Saint-Quentin avec écluses et corps de garde, et le canal latéral de l'Oise vers La Fère.

Sur le cadastre napoléonien de 1824, le village de Fargniers s'étend le long d'un axe principal nord-sud aboutissant au canal de La Fère et de voies secondaires déterminant 4 îlots à l'ouest. Le développement est-ouest est beaucoup plus faible, le long de la route de Chauny à La Fère et du chemin de Tergnier, aboutissant au canal de Saint-Quentin (à l'ouest). Au nord de la route de La Fère, la toponymie rappelle la présence d'un château, à l'est de l'église, qui a contraint le développement du village, le long de la Chaussée (actuelle avenue Jean-Jaurès) et de la Grande rue (actuelle rue Henri-Martin). Une photographie du début du 20^e siècle montre la demeure reconstruite au 17^e siècle, caractéristique des demeures de plaisance. A l'ouest, la toponymie conserve la mémoire du "bassin" visible sur la carte de Cassini, entre le canal de Saint-Quentin et le Rieu. L'ancien moulin à tan situé au vannage de décharge, visible sur la carte du 17^e siècle, devenu moulin à blé et à farine est mis en vente en 1871 (*Journal de la ville de Saint-Quentin et de l'arrondissement*, 3 décembre 1871). Plusieurs fermes semblent présentes dans le village, dans la Grande-Rue.

L'accroissement régulier de la population (496 habitants en 1793) s'accélère à partir de 1856 pour atteindre 2634 habitants en 1911. Après la construction d'une mairie-école en 1864, dont les travaux sont dirigés par l'architecte Tissot de Chauny (*Journal de la ville de Saint-Quentin et de l'arrondissement*), la municipalité se dote d'un presbytère et d'une salle d'asile (école maternelle) en 1874, sur les plans de l'architecte Malézieux (*Journal de la ville de Saint-Quentin et de l'arrondissement*), enfin de nouvelles classes en 1902, sur les plans de l'architecte de Saint-Quentin Savary (*Le Guetteur de Saint-Quentin*).

Comme le montrent la carte d'Etat-Major (1820-1866) et les vues aériennes de 1919, le village, dont la croissance est liée au nouveau bassin d'emploi de la fonderie et des ateliers de la Cie du Nord, s'est étendu à l'ouest, au-delà du Rieu, jusqu'au canal où un port est aménagé vers 1875.

Entièrement détruit durant la première guerre mondiale, le village de Fargniers est reconstruit grâce à la détermination de son maire Léon Lhéronnelle et à la dotation de la fondation Carnegie, qui permet la construction de la [ville nouvelle](#).

L'ancien village de Fargniers devient un quartier résidentiel et commerçant, qui fait l'objet d'un urbanisme renouvelé avec la rectification de la chaussée rebaptisée avenue Jean-Jaurès et l'ouverture de la rue Carnot qui en constituent les axes principaux. La **place** est maintenue à son emplacement d'origine, comme l'**église paroissiale** et le **cimetière**. Comme le souhaite Léon L'Héronnelle en 1922 : "Notre cité va renaître plus belle, plus prospère qu'autrefois. Les anciennes rues, tortueuses, étroites, incommodes, dangereuses, disparaîtront. Les nouvelles voies plus directes, et plus larges permettront une circulation facile aux véhicules et aux piétons."

La Coopérative de reconstruction de Fargniers, fondée en juillet 1919 et approuvée en janvier 1921, compte 267 adhérents et permet la reconstruction de 418 immeubles jusqu'en 1935 date de sa liquidation (*Progrès de la Somme*, janvier 1935). Les vues aériennes (IGN) permettent également de mesurer les évolutions du nouvel aménagement urbain. La vue de 1932 montre la rectification et l'élargissement des voies menant au chemin de halage au nord (ancien petit chemin de Quessy - actuelle rue Camille-Desmoulins) et au sud (chemin de la horde ferrée - actuelle rue du Port) de la rue Jean-Jaurès, de la rue Berteaux (autre axe de liaison entre la rue Carnot et le port) ou encore de la rue Maraiquier (grâce au détournement du cours du Rieu). Des voies secondaires mettent également en communication l'avenue Jean-Jaurès et la rue Carnot.

On observe peu d'évolution après la seconde guerre mondiale, en dehors de la construction d'ensembles de logements vers 1956, à l'emplacement de l'ancienne distillerie de la Couronne (cité de l'Energie), puis vers 1972, à proximité du canal (résidence des Bleuets). Le port, visible sur le cadastre de 1824 et reconstruit après la Première Guerre mondiale, ne semble plus entretenu à partir de 1960. Y subsistent les entrepôts, reconstruits en 1949, et les bâtiments construits vers 1962 et actuellement occupés par les bureaux de VNF.

Au sud du village, au hameau de la Frette, la base de loisirs aménagée au milieu des années 1990, à l'emplacement des anciennes gravières, est dotée d'un camping au début du 21^e siècle.

Depuis la fusion de la commune de Fargniers avec celles de Vouel et de Tergnier, en 1974, l'ancien village est devenu un quartier de Tergnier.

Période(s) principale(s) : Moyen Age, 18^e siècle, 19^e siècle (détruit), 1^{er} quart 20^e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2^e quart 20^e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Jules Charles Joachim Malézieux (architecte d'arrondissement, attribution par source),

Savary (architecte d'arrondissement, attribution par source), Tissot (conducteur de travaux, attribution par source)

Description

L'ancien village de Fargniers est aujourd'hui un quartier de l'agglomération du Grand-Tergnier. Sa structure ancienne est encore perceptible malgré l'ouverture d'une nouvelle rue (rue Carnot) et la rectification de l'avenue Jean-Jaurès. La **grande place** et l'**église paroissiale** en constituent aujourd'hui les seuls repères historiques, les bâtiments communaux ayant été reconstruits dans la **ville nouvelle**.

Le secteur urbain est séparé de Tergnier par le canal. L'ancien port est encore visible.

Le bâti se caractérise par un habitat de la première reconstruction (1925-1930), construit en briques et couvert de tuiles mécaniques flamandes ou d'ardoises, et plus ponctuellement de la seconde (1940-1950), construit en parpaings de béton masqués par un enduit et couvert d'ardoises, mais également par la présence de constructions plus récentes, à proximité de l'ancien port et sur le site de l'ancienne distillerie (cité de l'Energie).

Bâti repéré présentant des qualités architecturales à signaler : fermes et anciennes fermes (15 rue Jules-Ferry, 7 rue Carnot, 22 rue Henri-Martin et Berlemont, 18 avenue Jean-Jaurès, 51 rue Faidherbe, 57 rue du Canal, 5 rue de la Prairie) et deux demeures (56 avenue Jean-Jaurès et au point Y).

Des activités commerciales, plutôt à proximité ou au niveau des carrefours :

- des commerces toujours en activité depuis leur construction : en particulier les cafés (27 rue Carnot, 54-56 rue Carnot et 24 avenue Jean-Jaurès) et les restaurants (55 avenue Jean-Jaurès - ancien Central hôtel et 79 rue Carnot -ancien café-restaurant Larive et ancien hôtel de la Renaissance), épicerie (39 avenue Jean-Jaurès) ;

- des activités commerciales installées dans d'anciennes boutiques : agence d'architecture (ancien café de la Paix), 96 avenue Jean-Jaurès ; magasin de fleurs (ancienne boucherie), 28 avenue Jean-Jaurès, et au 20 avenue Jean-Jaurès ; boulangerie : 23 avenue Jean-Jaurès ;

- d'anciennes activités identifiées : ancien cinéma (62 avenue Jean-Jaurès), ancienne salle paroissiale (rue Henri-Martin), anciens commerces (86 avenue Jean-Jaurès, 37 rue Henri-Martin (ancienne boucherie).

Enfin plusieurs ensemble de logements sous un même toit :

- maisons à deux unités d'habitation sans retrait d'alignement (12-14, 78-80 et 121-123 avenue Jean-Jaurès, 6-8 et 29-31 rue Carnot, 32-34 rue Jules-Ferry, 2-4 et 18-20 rue du Maraiquiez, 32 rue de la Prairie, 13-15, 17-19 et 51-53 rue du Canal, groupe de 3 maisons à deux unités d'habitation 35 à 45 rue du Canal), en retrait (36-38, 58-60, 64-66, 72-74 avenue Jean-Jaurès, 77-79 avenue Jean-Jaurès, 12-14, 19-21 et 24-26 rue Henri Martin, 5-7 et 47-49 rue du Canal), 10-12 rue Carnot, 36-38 rue Jules-Ferry ;

- maisons à trois unités d'habitation (69-73 avenue Jean-Jaurès, 92-96 avenue Jean-Jaurès, 4 à 8 avenue Jean-Jaurès, 42 à 46 rue du Maraiquiez), 21 à 27 rue Jules-Ferry (avec porte d'allée) ;

- ensembles de quatre logements en rangée (47 à 53 avenue Jean-Jaurès, 29 à 31 avenue Jean-Jaurès), 51-53 rue Faidherbe ;

- ensemble de cinq logements en rangée (2 à 10 rue Laurent-Delionne) ;

- ensemble de six logements (1 à 11 impasse du Maraiquiez) ;
- ensemble de huit logements en rangée (16 à 30 rue Jules-Ferry) ;
- ensemble de dix logements en rangée (81 à 99 avenue Jean-Jaurès).

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

Typologies : vallée humide ; village-rue ; mutation

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Tergnier. **Fargniers. Déclarations de constructions nouvelles (1931-1939).**
- *Annuaire-almanach du commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration : ou almanach des 500.000 adresses de Paris, des départements et des pays étrangers* : Firmin Didot et Bottin réunis. 1855, p. 1391.
- "Commune de Fargniers. Adjudication de travaux de construction d'une mairie avec logement de l'instituteur et école". *Journal de la ville de Saint-Quentin et de l'arrondissement*, 3 avril 1864, p. 3.
- "Commune de Fargniers. Adjudication de travaux de construction d'un presbytère et d'une salle d'asile". *Journal de la ville de Saint-Quentin et de l'arrondissement*, 19 juillet 1874.
- "Vente par adjudication du château de Fargniers et un verger attenant au château". *Journal de la ville de Saint-Quentin et de l'arrondissement*, 18 octobre 1885.
- CHRETIEN, Abbé (d'après le manuscrit de). **Pouillé de l'ancien diocèse de Noyon.** Montdidier : J. Bellin, 1905.
p. 91-92.
- **Le Guetteur de Saint-Quentin et de l'Aisne.**
Le Guetteur de Saint-Quentin et de l'Aisne.
"Construction de nouvelles classes à Fargniers". 5/10/1902, p. 4.
- *Le Gaulois littéraire et politique.* Paris.
10 juillet 1922, p. 2.
- "Une ville reconstruite par la dotation Carnegie". *La Lanterne*, 10 juillet 1922.
- **Conciliation internationale. Les Réparations. Les ruines de Fargniers et la dotation Carnegie.**
Introduction de M. d'Estournelles de Constant, sénateur président du centre européen de la dotation Carnegie.
Bulletin trimestriel N° 3. Dépôt des publications de la conciliation. Rue Fontevault, LA FLÈCHE (Sarthe), 1922.
- GYBAL, André. "Une visite à Fargniers, ville modèle des régions libérées". *Le Quotidien*, 1er octobre 1923, p. 2-3.
- **Péronne. Le nouveau tribunal.** *Le Progrès de la Somme*, 9 juillet 1931, p. 3.
"Fargniers. Liquidation de la société coopérative de reconstruction de Fargniers". 26 janvier 1935, p. 5.

Documents figurés

- **Carte de la subdélégation de Chauny et de ses environs, levée sur les lieux par ordre de Monseigneur l'Intendant de la Généralité de Soissons, à quoi ont été ajoutées les parties de rivières de Somme et d'Oise qui s'y trouvent représentées et tirées d'une carte de projet du canal de Picardie**, par Legrand, 1750 (Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE DD-2987 ; 909 B)
- **Fargniers. Plan cadastral. Tableau d'assemblage**, 1824 (AD Aisne ; 3P0346_01).
- **Fargniers. Plan cadastral. Section A, 1ère feuille**, 1824 (AD Aisne ; 3P0346_02).
- **Fargniers. Plan cadastral. Section A, 2e feuille**, 1824 (AD Aisne ; 3P0346_03).
- **Carte spéciale des régions dévastées. 22 SE, Laon [Sud-Est], [Service géographique de l'armée]**, 1920 (BNF Cartes et plans, GE CC-698 /22 SE-1920-2).
- **Commune de Fargniers. Plan des édifices communaux à reconstruire avec le généreux concours de la dotation Carnegie pour la paix internationale**. Extrait de Conciliation internationale. Les réparations. Les ruines de Fargniers et la dotation Carnegie. janvier 1922. 1922, n° 3, pl. hors texte.
- **Fargniers. La rue Jean-Jaurès et la rue Berlemont. Vue prise depuis le clocher de l'église**. Photographie, vers 1930 (Archives diocésaines de Soissons).
- **Fargniers, le village et l'avenue Jean-Jaurès. Vue prise depuis le clocher de l'église**. Photographie, vers 1930 (Archives diocésaines de Soissons).
- **Fargniers. La rue Henri-Martin. Vue prise depuis le clocher de l'église. Photographie, vers 1930 (Archives diocésaines de Soissons).**
Fargniers. La rue Henri-Martin. Vue prise depuis le clocher de l'église. Photographie, vers 1930 (Archives diocésaines de Soissons).
- **Fargniers. La rue Marquette. Vue prise du clocher de l'église**. Photographie, vers 1930 (Archives diocésaines de Soissons).
- **Fargniers. La rue Faidherbe. Vue prise depuis le clocher de l'église**. Photographie, vers 1930 (Archives diocésaines de Soissons).

Bibliographie

- MATTON, Auguste. **Dictionnaire topographique du département de l'Aisne comprenant les noms de lieu anciens et modernes, rédigé sous les auspices de la Société académique de Laon**. Paris : Imprimerie nationale, 1871. p. 104.
- ECK, Francis. **Il était une fois des châteaux dans l'Aisne...** Coll. Histoires de l'Aisne. 2 volumes. Laon : Graines d'Histoire, 2003-2004.

Périodiques

- [Extrait du 20 juin 1850]. *Le Journal de la ville de Saint-Quentin et de l'Arrondissement*, p. 4. 12/4/1857, p. 4. 25/2/1859, p. 4. 16/5/1877, p. 3. 2/2/1879, p. 4.

Liens web

- Archives départementales de l'Aine : cadastre numérisé. : http://archives.aisne.fr/archive/resultats/cadastres/n:12?REch_commune=fargniers&type=cadastres

Annexe 1

Descriptif du château de Fargniers

L'ancien château de Fargniers est bâti en 1636. En 1792, la propriété est achetée par Claude Guillaume de Priel (1778-1867), fils d'un marchand de bois de Chauny. Il est proposé à la vente amiable en 1878 (Guetteur de Saint-Quentin et de l'Aisne, 28 avril 1878, p. 4), puis mis en vente par adjudication avec le verger attenant en 1885, à la mort de son fils Nicolas Paul Guillaume de Priel (1797-1885) (*Journal de la ville de Saint-Quentin et de l'arrondissement*, 18 octobre 1885). Il est acquis par Jules Stanislas Thévenart (1833-1902), cultivateur à Fargniers. En 1914, il appartient à son gendre, Henry Edouard Thévenart, également cultivateur. Détruit durant la Première Guerre mondiale, il n'est pas reconstruit.

Francis Eck (2003) en donne cette description : "Construction assez typique de cette époque, le château était une massive demeure en brique et pierre à deux niveaux construite sur un vaste sous sol. Sa haute toiture était percée de trois ouvertures dont la centrale avec oculus correspondant à la travée centrale formait une sorte d'avant-corps tout en pierre, avec un balcon au premier niveau, et au rez-de-chaussée, précédé de quatre marches, une très belle porte d'entrée en bois sculpté. Chaque niveau, séparé par un cordon de pierre, avait sept travées. La brique s'intercalait entre les ouvertures et remplissait l'espace laissé par les chaînages en harpes des fenêtres".

Annexe 2

Testament de Léon Lhéronnelle, ancien maire de Fargniers (1933)

La ville de Fargniers légataire universelle d'un ancien maire

Voici les termes du testament de M. Lherondelle le regretté maire, conseiller général radical-socialiste du canton de La Fère. Par ce testament en date du 7 août il institue légataire universelle la ville de Fargniers dont il a été maire pendant plusieurs années et à la reconstitution de laquelle il avait pris une si grande part.

"J'institue pour locataire universelle la ville de Fargniers pour tous nos biens, immeubles bâtis ou non bâtis pour entrer en jouissance après le décès de ma femme. Je prie le Conseil municipal d'accepter le legs sous les réserves suivantes : les revenus ne seront pas employés annuellement mais totalisés tous les cinq ans de manière à constituer à chaque période quinquennale une somme importante dont le produit pourra constituer un capital pour les intérêts et venir en aide à une œuvre locale telle que bureau de Bienfaisance, Croix-Rouge, Caisse de secours, œuvre scolaire ou post-scolaire. En cas d'utilité, le produit de la période quinquennale, au lieu d'être placé, pourra servir à tout aménagement ou embellissement des places et édifices communaux. Ces clauses n'ont rien de limitatives. Je m'en rapporte à la sagesse des édites de la commune de Fargniers pour s'inspirer de l'esprit qui m'a animé plutôt que de la lettre".

Progrès de la Somme, 29 août 1933, p. 4.

Annexe 3

Activités industrielles à Fargniers

Fonderie de fer, fondée par François Curé, ingénieur civil, qui fait breveter un poêle avec foyer à vent à tous le chauffage domestique en général, en 1853. Sa fonderie est signalée dans l'annuaire général commercial et industriel de 1855, "spécialement pour instruments de chauffage, cuisinières avec foyer à vent et double tirage, châssis en tabatières, breveté en France et à l'étranger".

En 1855, la fonderie de fer est reprise et agrandie par le maître de forges Auguste Viry, qui se spécialise dans la fonte de fer et la fabrication de fontes moulées de toute espèce comme il en fait la promotion dans le *Journal de la ville de Saint-Quentin*, en 1857. Deux ans plus tard, il est contraint de mettre la fonderie en vente, suite à une faillite (*Journal de Saint-Quentin*).

Il est ensuite transformé en fonderie de cuivre G. Guyot qui emploie François Curé comme fondeur (1863). L'année suivante François Curé signale sa fonderie à Maronne (76) mais également son usine de Fargniers. La fonderie, mise en vente en 1870, devient établissements A. Guettier et Cie et G. Guyot, vers 1870, puis la S. A. des fonderies et ateliers de Tergnier et Fargniers, dont le siège social est à Paris et qui participe à l'exposition de Compiègne en 1877. La fonderie, située à Fargniers, et les ateliers de Tergnier, en cours d'exploitation sont à nouveau mis en vente en 1879 (*Journal de Saint-Quentin*), puis en 1903, par suite de dissolution de la société :

"DÉSIGNATION Les Fonderies de fer, fonte malléable, acier moulé et bronze, avec ateliers de modelage, ajustage et construction, pouvant occuper 250 ouvriers, sises à Fargniers (Aisne), sur le canal de Saint-Quentin, près la gare de Tergnier, comprenant : 1° Clientèle et achalandage ; 2° Usine proprement dite, constructions et terrain, le tout contenant 8.837 mètres carrés. Mise à prix : 50.000 fr. Consignation pour enchérir : 5.000 francs. A prendre en sus : matériel, outillage, modèles et marchan dises, et obligation de continuer tous traités. S'adresser, pour tous renseignements : à M. Achille Fontaine, expert-comptable à St-Quentin ; à M. Eugène Oudin, industriel à Fargniers, tous deux liquidateurs de la Société" (*Le Guetteur de Saint-Quentin*, 12 juillet 1903, p. 3).

Après la Première Guerre mondiale, elle devient Société nouvelle des fonderies de Tergnier-Fargniers (1922).

La **distillerie de la Couronne**, société anonyme créée en 1893. Les administrateurs de la Société sont MM.

Quéquignon, fabricant de sucre à Grugios ; Trollé, ingénieur à Seclin ; Emile Rousseau, président honoraire de la Chambre de commerce de Saint-Quentin ; Landrin, fabricant do sucre à Berlaucourt. Les commissaires de surveillance sont MM Séblin, sénateur, agriculteur à Montescourt et Malin, directeur de la sucrerie d'Athies (Somme). (*Journal de Saint-Quentin* 12/2/1893, p. 3).

Construite entre la voie ferrée et le canal, au lieu-dit le Bouillon, elle produit de l'alcool dénaturé dont elle fait la promotion à la Galerie des Machines, en 1902.

"La distillerie de la Couronne, près de Tergnier, expose tout ce qu'on peut imaginer d'appareil de ménage à l'alcool d'un emploi immédiat, d'un entretien presque nul et d'une commodité remarquable : une cheminée, un poêle, un réchaud de cuisine, un fer à repasser. La Couronne expose aussi une lampe "Réforme" qui s'allume sans enlever le verre ni sa galerie et qui fonctionne comme une lampe à pétrole. Le *Journal de Saint Quentin* a longuement parlé, il nous en souvient, de ces lampes dont la construction est due à MM. Delamotte, de Quessy. L'ancienne salle des Fêtes est transformée en chambre noire fort éclairée, car tous les appareils d'éclairage à l'alcool y répandent une clarté aveuglante

Vive l'alcool, à bas le pétrole, *Journal de Saint-Quentin*, 27 mai 1902, p. 1.

Ces fameuses lampes à alcool sont maintenant une attraction dans les fêtes publiques comme jadis l'électricité naissante. A Liez elles ont cet avantage d'être tout à fait locales puisque les concessionnaires du brevet sont MM.

Delamotte, de Quessy et que l'alcool qu'on y brûle vient de la distillerie de la Couronne, à Fargniers. (*Journal de Saint-Quentin* 11 juin 1902, p. 3).

Détruite durant la Première Guerre mondiale, n'est pas reconstruite.

La **société Eugène Oudin et L'Hérouville**, constructeurs d'instruments d'agriculture à Fargniers, créée en 1886 pour 15 ans (Archives commerciales, mai 1886, p. 618). Elle commercialise des semoirs à engrais "système Lhérouville" breveté S. G. D. G. (avant 1883) pour lequel elle obtient plusieurs récompenses et pompe à sangle et clôture métallique (1889). Au début du 20e siècle, peut-être au décès de Louis Adolphe L'Hérouville (constructeur mécanicien), la maison Oudin et L'Hérouville devient Oudin fabricant. En 1914, Eugène Louis Auguste Oudin, vend : "Un Fonds Industriel de Construction Mécanique, Instruments Agricoles, Charronnage, Maréchalerie, auquel est joint le Commerce de Charbons que M. OUDIN exploitait dans un immeuble sis à Fargniers, route Nationale de La Fère à Chauny ou rue de la République appartenant à M. Léon Julien L'Hérouville, propriétaire demeurant à Fargniers, sous l'enseigne "E. OUDIN, Constructeur-Mécanicien, ancienne maison OUDIN et LHERONDELLE"" (*Le Réveil de l'Aisne*, 18/3/1914). Léon Julien L'Hérouville (1871-1933), industriel à Fargniers (1903), devient maire de Fargniers.

Oudin, directeur associé de la société des fonderies de Tergnier-Fargniers (1893).

Annexe 4

Une visite à Fargniers (1923)

Une visite à Fargniers, ville modèle des régions libérées

La question primordiale : les matériaux allemands I

[de notre envoyé spécial] Fargniers. 30 septembre.

"[...] C'est ainsi qu'on m'avait dit : Allez donc faire un tour aux environs de Tergnier. On y fait un beau travail de reconstitution. Chauny, Tergnier, Fargniers, La Fère cités actives autrefois. Les feuilles grasses des betteraves couvraient d'un vert cru et violent l'immense plaine. Et les sucreries, les usines métallurgiques, les entrepôts — châteaux de briques rouges surmontés de ces immenses et maigres tours, les cheminées — surveillaient ces richesses de la terre.

[...] Les habitants sont revenus. Chauny et Tergnier ont connu la gloire d'une renaissance soudaine. On a même parlé, comme d'un exemple édifiant, de la cité-jardins bâtie à côté de cette dernière ville, pour les cheminots.

Certes, les maisons de bois, bariolées de couleurs vives. les chalets de ciment chapeautés de toits étranges, toutes ces constructions de formes très modernes, apparaissent, parmi les fleurs, les haies de tournesols, les plantes potagères, et sous la toison rousse des vigne vierges, comme les visages colorés d'une foule en liesse.

— Hélas ! ce n'est là, me dit un architecte, qu'une opulence de façade.

Et la plupart de ces maisons ne peuvent être tenues, elles aussi, que pour des demeures provisoires. Les caves et les greniers n'existent pas ou sont insuffisants. Ne parlons pas de l'adduction des eaux, ni du système des égouts, qui devraient servir à la purification de la cité. Tout ce que vous voyez ici — et qui est fort joli — ne saurait être définitif. Si vous voulez connaître une ville vraiment moderne, vraiment complète, visitez donc Fargniers.

M. Léon L'Hérouville, maire de Fargniers, président du Conseil d'arrondissement, est un homme calme, aux larges épaules, au teint fleuri. Il sourit volontiers ; mais le regard des yeux clairs est singulièrement énergique.

[...] Fargniers est une ville de 3000 à 4000 âmes. Nous revînmes 12 à l'armistice.

Mais sans attendre, nous nous sommes mis au travail. En quelques jours mon plan fut conçu. Il fut d'ailleurs accepté presque aussitôt.

Et c'est là ce qui nous a sauvés. *Fargniers est maintenant la seule ville du front dont le plan primitif de reconstruction soit exécuté intégralement.*

[...]

Le gouvernement nous adressa de belles circulaires :

— Elaborez des plans ; des plans complets et magnifiques. Que tout soit prévu que les villes du front deviennent les mieux organisées, les plus modernes du monde.

On traça sur le papier de belles figures géométriques... Mais on ne se pressa point. Bientôt on s'aperçut que l'Allemagne paierait moins qu'on n'avait cru.

Alors, nous reçûmes de nouvelles circulaires gouvernementales.

— Eh là ! nous disait-on, vous allez un peu fort. Il faut rogner... Nous sommes pauvres. L'Allemagne paiera... mais pas tout de suite.

C'est ainsi qu'on enterra les fameux plans. Depuis, on a reconstruit sur les anciens tracés. Les villages renaissent : le désordre et la vieillesse d'avant-guerre renaissent également.

Pour moi, j'en avais, dis-je, usé d'une autre sorte.

D'abord les anciennes routes — même nationales — qui passent par Fargniers, j'avais décidé de les redresser. Je n'aime pas que les voies, surtout en plaine, ne soient point droites.

Sans attendre les autorisations nécessaires, je fis construire nos premières maisons sur l'emplacement même de la grande route Paris-La Fère. Et je fis tracer une nouvelle, qui, toute droite, va du pont du canal à la ville voisine.

Quand on me demanda de présenter un projet plus modeste, il était trop tard. Tout était déjà transformé. Il fallait bien accepter le fait accompli.

L'aide américaine

Il faut dire aussi que nous eûmes de la chance, la dotation Carnegie nous adopta. Elle nous attribua d'abord une somme, de 1.600.000 francs. Et, depuis, quand on prétend nous mettre des bâtons dans les roues, elle intervient. On n'ose pas résister. On s'incline...

Et maintenant, venez voir notre cité.

Nous voilà dans la plaine. Ces larges sillons où l'on entasse d'énormes blocs de pierre, que les rouleaux à vapeur enfoncent à grand fracas, ce sont les nouvelles routes.

— Voici le centre de la ville, dit M. L'Hérouville.

— Mais nous sommes à son extrémité ?

— parce qu'il faut prévoir... Dans quelques années nous serons huit mille ici. De l'autre côté, j'ai donc réservé un espace suffisant pour loger les 4000 habitants nouveaux. J'ai d'ailleurs déplacé les usines d'autrefois ; je les ai rapprochées de la voie ferrée.

Donc ceci s'appellera la place Carnegie.

C'est un vaste cercle où aboutissent les routes voisines, *détournées elles-mêmes de leur ancien parcours* : celle de Ham, qui file vers Amiens, celle de Saint-Quentin, qui monte vers le Nord, et la grand'route de Paris à Laon, par Tergnier et La Fère.

— Ce seront, à travers la ville, de larges avenues. Nous ne les appellerons point le boulevard Foch, ni l'avenue Clemenceau : parce que la renommée des hommes est souvent éphémère comme la mode des habits. Nous les baptiserons d'une façon plus simple : avenues de Ham, de Tergnier, de Laon, de Saint-Quentin. Ainsi, lorsque les automobilistes passeront par Fargniers, le nom même des voies leur indiquera la direction qu'ils devront prendre. Tout autour de la place Carnegie s'élèveront les bâtiments communaux : l'hôtel de ville, le marché couvert, le bureau de poste, les écoles, la Maternité avec une pouponnière et un jardin pour les enfants ; la salle des fêtes, enfin un établissement de bains, avec bains-douches, piscine, le tout entouré de terrains de jeux.

Au milieu, des jardins magnifiques, plantés d'arbres.

Les écoles ? Elles sont, déjà fort avancées. Il y aura deux groupes de six classes, des préaux immenses, les logements des instituteurs et des institutrices.

J'ai visité ces classes. Dans le vestibule, on a installé des casiers pour chaque élève et des lavabos ; car l'enseignement de l'hygiène vaut celui de l'histoire... Et les enfants, en arrivant, ôteront leurs souliers, chausseront des pantoufles. Et l'on pourra cirer les parquets de l'école...

Le plancher des salles d'études est disposé en gradins, afin que les plus petits parmi les gosses voient le tableau noir et les cartes, comme les grands.

Tous les angles des murs et du plafond sont arrondis : guerre à la poussière ! Enfin, des baies immenses de chaque côté.
Le voilà bien le paradis des enfants !

Nous aussi nous voulons des matériaux allemands

— Vous le voyez, ajoute le maire de Fargniers, nous avons travaillé. Hélas ! nous ne sommes pas au bout de nos peines.
Ce qu'il nous faut maintenant, c'est de l'argent...

Nous avons le droit, sans doute, de faire des emprunts.

Mais les autorisations sont longues à venir. Et l'on n'accorde pas toutes les sommes que nous demandons.

Il y a une autre difficulté. L'Etat exige que l'argent consenti soit employé dans un délai déterminé : une partie, du moins, doit être utilisée dans les six premiers mois de l'année pour laquelle les crédits sont prévus.

Nous venons enfin d'obtenir les sommes demandées. Mais voici l'hiver : on nous donne de l'argent au moment où les travaux devront être réduits au strict minimum.

Eh bien, je vous le dis en confidence, on n'a peut-être pas eu tort de limiter les crédits.

C'est que, voyez-vous, nous sommes la proie des mercantiles français. Dès qu'ils savent que nous avons de l'argent.

LES FOURNISSEURS DE MATERIAUX FONT LA HAUSSE ! Voilà le scandale !

C'est pourquoi nous demandons des matériaux allemands.

Leur entrée en France, c'est le seul régulateur des prix — le seul moyen que nous ayons de combattre la cupidité, la boulimie des fournisseurs de chez nous ! Il faut, à tout prix, organiser la concurrence.

Les matières premières venues d'Allemagne sont d'aussi bonne qualité, et moins chères que celles offertes par nos marchands. Qu'on nous on procure donc : ainsi pourrons-nous effacer de notre sol l'immense tache des ruines.

Mais que dis-je ? On a taxé le pain. Le ciment, la brique, le bois et le fer, voilà la nourriture indispensable aux régions dévastées. Pourquoi ne les taxe-t-on pas aussi ?

Le bois de construction coûtait 20 francs avant la guerre : aujourd'hui, il en coûte 200. Or le coefficient d'augmentation du prix de la vie est aujourd'hui stabilisé aux environs de 4,25. Pourquoi le bois coûte-t-il 10 fois plus qu'en 1914 ?

Ainsi parla le maire de Fargniers.

Comprendra-t-on en haut lieu le raisonnement de ce parfait administrateur ?"

GYBAL, André "Une visite à Fargniers, ville modèle des régions libérées". *Le Quotidien*, 1er octobre 1923, p. 2-3.

Illustrations



Carte de la subdelegation de Chauny et de ses environs..., par Legrand, 1750 (BNF ; GE DD-2987/909 B).
Phot. Isabelle Barbador
IVR32_20210205066NUCA



Le village de Fargniers au début du 19e siècle. Extrait du tableau d'assemblage de 1824 (AD Aisne ; 3P0346_01).
Phot. Archives départementales de l'Aisne
IVR32_20170205258NUCA



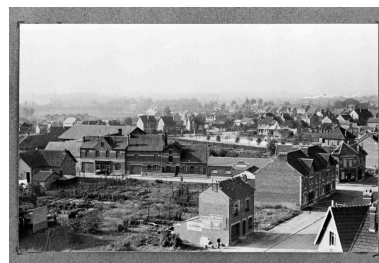
Fargniers, Quessy, Tergniers et Vouël sur la carte d'état major 1820-1866 (geoportail).
Phot. Isabelle Barbador
IVR32_20210205043NUCA



Le village de Fargniers sur la carte spéciale des régions dévastées, 1920 (BNF Cartes et plans, GE CC-698 /22 SE-1920-2).
Phot. Isabelle Barbador
IVR32_20210205102NUCA



Vue aérienne de Fargniers en 1931 (IGN).
Phot. Isabelle Barbador
IVR32_20210205067NUCA



La rue Jean-Jaurès et la rue Berlemont. Vue prise depuis le clocher de l'église. Photographie, vers 1935 (Archives diocésaines de Soissons).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19910202065XB



Fargniers, le village et l'avenue Jean-Jaurès. Vue prise depuis le clocher de l'église. Photographie, vers 1935 (Archives diocésaines de Soissons).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19910202068XB



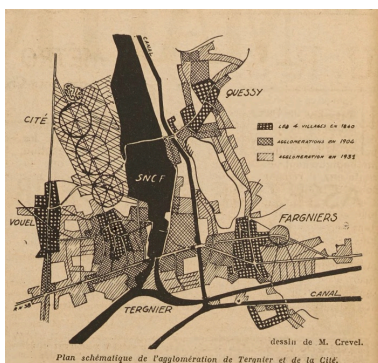
Fargniers. La rue Marquette. Vue prise du clocher de l'église. Photographie, vers 1935 (Archives diocésaines de Soissons).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19910202061XB



Fargniers. La rue Henri-Martin. Vue prise depuis le clocher de l'église. Photographie, vers 1935 (Archives diocésaines de Soissons).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19910202062XB



Fargniers. La rue Faidherbe. Vue prise depuis le clocher de l'église. Photographie, vers 1935 (Archives diocésaines de Soissons).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19910202055XB



Plan de schématique l'agglomération de Tergnier et de la cité, par R. Crevet. Le maître-d'oeuvre de la reconstruction française, 1946.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205045NUCA



Vue aérienne vers l'est, en 1992.
Phot. Phot'R
IVR22_19920202614P



Eglise paroissiale de la Très-Sainte-Vierge à Fargniers.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205262NUCA



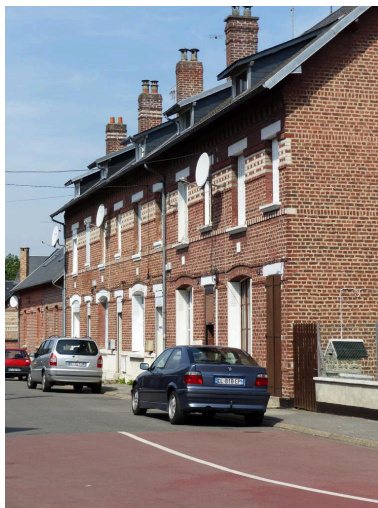
Maisons, avenue Jean-Jaurès.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205276NUCA



Maison à deux unités d'habitation, avenue Jean-Jaurès.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205277NUCA



Maison à quatre unités d'habitation,
47 à 53 avenue Jean-Jaurès.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205278NUCA



Logements, rue Laurent-Delionne.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205608NUCA



La rue Carnot, vue vers l'ouest.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205611NUCA



Logement d'ouvriers, rue Jules-Ferry.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205279NUCA



Maisons, rue Jules-Ferry.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205609NUCA



Ancien hôtel-restaurant
de la Bouteille d'Or.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205282NUCA



Hôtel du Paon (anciennement
Central-Hôtel), avenue Jean-Jaurès.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205283NUCA



La rue Henri-Martin.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205284NUCA



Ancienne salle de patronage
et de catéchisme construite
en 1934, rue Henri-Martin.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205596NUCA



Ancien café, rue Raymond-Poincaré.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205289NUCA



Le rond-point des rues Carnot,
Raymond-Poincaré et Henri-Martin.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205610NUCA

Ancien atelier de construction
mécanique Oudin-L'Hérondelle,
avenue Jean-Jaurès.

Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205197NUCA

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général